



LES FÊTES DE LA SAINTÉ BARBE

ÉDITION 2022

www.fetesdelasaintebarbe.com

[@FetesdeLaSainteBarbe](https://www.facebook.com/FetesdeLaSainteBarbe) [fetes_de_la_sainte_barbe](https://www.instagram.com/fetes_de_la_sainte_barbe) [in](https://www.linkedin.com/company/fetes-de-la-sainte-barbe) Fêtes de la Sainte Barbe

APPEL À PROJETS

« LES ÉTINCELLES DE LA SAINTÉ BARBE 2022 »

La cinquième édition des Fêtes de la Sainte Barbe se tiendra du 2 au 4 décembre 2022 !

Comme en 2021, la programmation intégrera des projets issus d'initiatives locales en résonance avec le concept des Fêtes de la Sainte Barbe. Ces projets pourront se dérouler du **25 novembre au 1^{er} décembre 2022** et intégreront la partie « Étincelles » de la programmation des Fêtes de la Sainte Barbe.

Via un appel à projets, nous invitons **les communes, les associations, les collectifs d'habitants ou d'étudiants, les commerçants ou prestataires touristiques** implantés dans la CALL à proposer des projets en complément des temps forts festifs, artistiques et commémoratifs organisés dans les villes centrales de la CALL entre le 2 et le 4 décembre 2022.

Les critères et obligations :

- Les projets doivent entrer en cohérence avec la dimension artistique et événementielle des Fêtes de la Sainte Barbe.
- Les projets devront valoriser l'un des thèmes suivants : feu, bruit, lumière, patrimoine minier.
- Les projets intégreront la catégorie les Étincelles de la Sainte Barbe et ne peuvent être programmés en même temps que les temps forts des 2, 3 et 4 décembre.
- La communication sur les projets devra intégrer la charte graphique des Fêtes de la Sainte Barbe et sera soumis à validation par les organisateurs. Un kit communication sera transmis aux porteurs de projets validés.
- Les projets devront être transmis **au plus tard le 30 juin 2022**. Toute demande ultérieure ne sera pas examinée.
- Les porteurs de projets s'engagent à promouvoir et diffuser le programme des Fêtes de la Sainte Barbe, des éléments de communication seront à disposition des porteurs de projets.

Modalités financières :

- Pour les projets n'excédant pas 8000 € TTC, l'aide accordée sera de 50% du montant total des dépenses engagées.
- Pour les projets excédant 8000 € TTC, l'aide accordée sera de 4000 € maximum.
- Le versement de la subvention interviendra après service fait et sur remise des justificatifs de dépenses acquittées (factures d'achats et de prestations, fiche de temps...)

Liste des pièces à joindre en annexe avec le dossier de demande de subvention :

(Merci de scanner chaque document dans un fichier PDF)

- Dossier complété
- Toute note ou document complémentaire présentant l'organisme et/ou le projet
- Extrait du KBIS pour les sociétés
- Statuts
- Liste des membres du Conseil d'administration (avec les fonctions des membres dans l'association)
- Rapport d'activité de la dernière année (ou/et procès-verbal de la dernière Assemblée générale)
- Compte de résultat et bilan de l'année précédente de l'organisme
- Relevé d'identité bancaire (Code IBAN et code SWIFT)
- Justificatifs liés aux dépenses engagées : devis, estimation moyens humains (cf page 3-4, annexe 1)...
- Divers supports, photographies, créations graphiques, visuels, vidéos... permettant de communiquer sur votre projet/organisme dans le cadre du festival. Merci de vérifier que vous disposez des droits d'exploitation.

ATTENTION : LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS EXAMINÉS.

Envoi du dossier :

Merci d'envoyer le dossier de demande complété et les pièces annexes par email à l'adresse suivante : etincelles@fetesdelasaintebarbe.com

Le dossier de demande de subvention doit être joint au format PDF et accompagné des annexes au format pdf.

Informations sur la procédure de sélection des projets :

L'équipe de Lens-Liévin Tourisme peut vous aider à compléter votre dossier : contactez **Tino Cioffi** à l'adresse : etincelles@fetesdelasaintebarbe.com

Le comité de sélection se réunira au mois de juillet 2022.

CADRE RÉSERVÉ AUX ORGANISATEURS

N° de dossier :		
Date de réception du dossier :		
Nom de l'instructeur :		Date du rapport d'instruction :
Informations sur l'instruction :	Date visite sur place :	Date entretien téléphonique :
Personne(s) contactée(s) :	(Nom, fonction)	
Date du comité exécutif :		

1. IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE ET DU PROJET :

Nom de la structure :			
Adresse de la structure :			
Activités de la structure :			
Intitulé du projet : <i>(65 signes max.)</i>			
Dates :			
Résumé : <i>(400 signes max. espaces compris)</i>			
Nom du responsable :		Tél. fixe :	
Fonctions :		Tél. portable :	
Courriel :			
Coût total du projet :	€	Montant de la subvention sollicitée ne pouvant excéder 50% du coût total du projet :	€

Fonctions	Reférent comptabilité	Reférent communication
Nom :		
Téléphone :		
Courriel :		

Présence sur le web (préciser le nom de la page ou l'URL)			
Facebook	Instagram	Site web	Autres, précisez :

2. LE PROJET :

Description du projet :

3. LE BUDGET :

DÉPENSES		RECETTES	
TYPE	MONTANT TTC	TYPE	MONTANT TTC
ACHATS (matériel, fournitures etc.)		VENTE DE PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICE	
LOCATIONS		SUBVENTIONS (préciser les sources)	
PRESTATIONS EXTERIEURES		AUTRES PRODUITS	
ASSURANCE (le cas échéant)		CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
COMMUNICATION ¹		AUTRES : précisez	
DÉPLACEMENTS, FRAIS DE MISSION			
SALAIRES ET CHARGES ²			
AUTRES : précisez			
TOTAL	€	TOTAL	€

¹En dehors de la communication prévue par l'organisation de l'événement

²Le cas échéant, compléter le tableau sur les moyens humains consacrés au projet

Bénéficiez-vous de subventions auprès d'autres structures dans le cadre de vos activités ?

oui non

Si oui, lesquelles :

MOYENS HUMAINS CONSACRÉS AU PROJET :

Nombre de bénévoles : <i>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association de manière non rémunérée.</i>	
Nombre total de salarié(e)s :	
<i>Dont nombre d'emplois aidés :</i>	
Nombre de salarié(e)s en équivalent temps plein (ETP)	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Nombres d'adhérents : <i>Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association.</i>	

Lens-Liévin Tourisme, responsable de traitement, collecte des données à caractère personnel vous concernant dans le cadre de la préparation et de l'exécution du contrat ou de la convention relatifs à l'organisation d'un événement dans le cadre des Fêtes de la Sainte Barbe. Ces données sont traitées par les services Programmation et Administration/Comptabilité et sont conservées, dans le cas de la signature d'un contrat, pour une durée de 10 ans.

Si aucun contrat/convention n'est signé à l'issue de la période d'appel à projets, les données personnelles vous concernant (numéro de téléphone privé, adresse e-mail privée) qui ne relèveraient pas d'une utilisation strictement professionnelle (c'est-à-dire communiquées publiquement à cet effet) seront supprimées.

Pendant cette période, nous mettons en place tous les moyens permettant d'assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, ou encore de limitation de leurs traitements. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant en raison d'un motif légitime et si une obligation légale ne s'y oppose pas. Pour exercer vos droits, contactez-nous en nous adressant un courrier postal à l'adresse Office de Tourisme de Lens-Liévin, 16 Place Jean Jaurès, 62300 LENS, un e-mail à rgpd@tourisme-lenslievin.fr ou en ligne via la plateforme dédiée sur le site <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/otcall>. Un formulaire papier de demande d'exercice de droits est également disponible à l'accueil de l'Office de Tourisme et au Mémorial 14-18 de Souchez. Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr) si vous le jugez utile.